Lycée Antoine LAVOISIER
Lycée des Métiers des Services
"Du numérique à la personne; de l'entreprise à l'innovation"

Inscription au service de restauration et d'hébergement scolaire

Je soussigné, ...
Demande l'inscription au service de restauration
pour mon enfant : .....
CLASSE : .....

☐ **Forfait restauration 5 jours pour les demi-pensionnaires :**
551,00 € pour 179 jours de fonctionnement soit 3,08 € par jour.

☐ **Paiement en trois fois.** Le paiement se fait à réception de la facture envoyée par le service intendance :

- 1er trimestre : 215,60€
- 2e trimestre: 169,40 €
- 3e trimestre: 166,00 €

☐ **Paiement par mensualités.** Le paiement est assorti de l'adhésion au prélèvement obligatoire automatique à compter du 01/09/2019 pour un premier prélèvement **au début du mois d'octobre**. A cette fin, un échéancier vous sera adressé.

☐ **Demi-pensionnaire à la prestation**
3,85 € par repas payable à l'avance avec un minimum de 38,50€ par paiement soit 10 repas.

☐ **Forfait annuel 4 nuits pour les internes**
1350,00 € pour 142 nuits (nuitée, petit déjeuner, déjeuner et diner)

☐ **Paiement en trois fois.** Le paiement se fait à réception de la facture envoyée par le service intendance :

- 1er trimestre :528,00 €
- 2e trimestre : 415,00 €
- 3e trimestre : 407,00 €

☐ **Paiement par mensualités.** Le paiement se fait par prélèvement automatique sur la base d'un échéancier qui vous sera adressé.

Fixés par le Conseil Régional des Hauts-de France, les tarifs sont susceptibles d'être modifiés au 1er janvier 2020.

Le règlement du service de restauration et d'hébergement sera remis à votre enfant à la rentrée scolaire de septembre 2019**. Le changement de régime en cours de trimestre est impossible** sauf cas de force majeur dûment justifié par le représentant légal. Dans l'hypothèse, la décision est laissée à l'appréciation du chef d'établissement.

A ..... Le ..... Signature des parents

Lycée des métiers Antoine Lavoisier

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS cfa AISNE - OISE - SOMME

Région Hauts-de-France

Région académique HAUTS-DE-FRANCE

académie Amiens

Lycée Antoine LAVOISIER
Lycée des Métiers des Services
"du numérique à la personne; de l'entreprise à l'innovation"

greta OISE LA FORMATION CONTINUE.

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE DES FRAIS DE DEMI-PENSION / INTERNAT 2019/2020

Les prélèvements automatiques sont effectués sur la base des sommes dues au titre du trimestre avant attribution des bourses. Un échéancier vous sera adressé à partir de la deuxième quinzaine du mois de septembre et une facture vous sera transmise par courrier électronique (indiquez ci-dessous votre adresse courriel) ou par voie postale à chaque trimestre. Les mensualités apparaitront sur l'échéancier.

Vous optez pour le prélèvement automatique : ❒ OUI ❒ NON

Ce formulaire doit être dûment rempli, daté et signé pour <u>le **8 septembre 2019 délai de rigueur**</u> :

- <u>Je demande</u> **le prélèvement automatique pour la 1ère fois : (remplir également le formulaire d'autorisation de prélèvement SEPA et fournir un RIB/IBAN du compte de prélèvement)** ❒ OUI ❒ NON
- <u>Je renouvelle</u> **le prélèvement automatique :** (ne pas remplir le formulaire d'autorisation de prélèvement SEPA **sauf changement de compte bancaire)** ❒ OUI ❒ NON
- <u>Je renonce</u> **au prélèvement automatique :** (que si j'étais déjà en prélèvement) ❒ OUI ❒ NON

➢ Le premier prélèvement aura lieu **début octobre (pour information le 9 octobre 2018 l'année scolaire dernière)**

IMPORTANT : Nous vous rappelons que vous devez veiller à la possibilité de l'exécution bancaire du prélèvement car en cas de rejet de prélèvement, les frais relatifs à ce rejet seront à votre charge.

A ....., le .....

Nom de l'élève

Nom et Signature du responsable légal

Courriel du responsable légal et financier

----------@----------